



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Communauté de communes de Coteaux et Landes de Gascogne

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur Raymond GIRARDI, Président de la communauté de communes de Coteaux et Landes de Gascogne certifie que l'arrêté n°02/2025 du 8 avril 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Fargues sur Ourbise a été porté à la connaissance du public par voire d'affichage à compter du 9 avril 2025 et jusqu'au 12 mai 2025 inclus au siège de la communauté de communes sur le panneau prévu à cet effet.

Pour faire valoir ce que de droit,

Au GREZET-CAVAGNAN

Le 13 mai 2025

  
Le President,  
Raymond GIRARDI